



# Le Saint-Siège

---

***DISCOURS DE SA SAINTETÉ JEAN-PAUL II  
AUX CHEFS DES FORCES DE POLICE  
DES PAYS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE***

*Mardi 2 avril 1996*

*Ladies and Gentlemen,*

I am happy to have this opportunity to welcome to the Vatican the Heads of the Police Forces from the fifteen member nations of the European Union, on the occasion of your Meeting in Rome. The ideal of European unity, as envisaged by its founding fathers, undoubtedly depends greatly on heightening respect for the rules which govern people's living together in community. Otherwise, it is impossible to have effective justice, peace and fraternity. It is in this perspective that your profession has an invaluable role to play. I wish to assure you of my esteem for the work done day after day by so many generous men and women in the police. The great challenge which engages their talents and sometimes their very lives is the protection of the inalienable freedom of everyone, without regard for race, culture or religion, which must never be reasons for discrimination. You and your colleagues place your skills and dedication at the service of building a better society for all.

In recent decades most countries have gone through crises of one kind or another-cultural, social, political-which have left individuals and families more vulnerable, and have given rise to new forms and levels of crime in society. Your task is immense, especially when honest citizens begin to feel that they are caught up in an overwhelming spiral of violence, drugs, corruption and lack of mutual trust. The temptation to discouragement affects even some members of your police forces, and this is a personal challenge to your own leadership.

Certes, il appartient aux Autorités politiques de prendre les décisions qui s'imposent pour refaire et affermir le tissu social, afin que chacun soit reconnu et aimé par ses frères, quelque soient sa position et son statut dans la société. Tout en poursuivant la répression contre toutes les formes

de crime et d'actes contraires aux règles de la morale communautaire la plus élémentaire, vos services sont aussi appelés à privilégier la prévention et l'éducation civique, par la proximité avec l'ensemble du peuple, afin de faire découvrir à tous la beauté et la joie des relations conviviales qui supposent des droits et des devoirs. Les jeunes, en particulier, doivent retenir toute votre attention. Leur fragilité personnelle et les difficultés de nombreuses familles font d'eux une proie facile pour ceux qui veulent en tirer profit, par l'attrait illusoire de l'argent et de la violence gratuite ou par des plaisirs faciles. Les jeunes entrent parfois très rapidement dans la délinquance et les aider à en sortir demande une longue patience et un sens pédagogique profond, pour qu'ils puissent réintégrer les réseaux relationnels et trouver leur place dans la société, en particulier dans les zones défavorisées des villes.

Le souci de l'ordre public et des droits de l'homme sont des éléments fondamentaux de l'harmonie sociale. Les services de police ont la charge d'offrir à leurs concitoyens une terre où il est possible de vivre en sécurité et où tous soient respectés dans leur dignité de personne humaine. Ils sont les garants du respect de la loi édictée par un État, fondement du pacte social, pour que la justice soit égale pour tous; mais, dans le même temps, chacun doit pouvoir bénéficier des droits qui garantissent son intégrité personnelle et sa défense. Votre mission auprès des hommes est donc un véritable service de la société.

En vous souhaitant des travaux fructueux, pour le bien de tous vos compatriotes et pour l'affermissement des relations entre les personnes au sein de la Communauté européenne, je vous accorde bien volontiers ma Bénédiction Apostolique, ainsi qu'à tous les policiers que vous représentez et aux membres de vos familles.

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana